

Améliorer le diagnostic et la prise en charge des dysarthries



M^{me} Michaela Pernon

Orthophoniste • Hôpital Lariboisière

M^{me} Nathalie Lévêque

Orthophoniste • Département des Maladies du Système Nerveux • Hôpital Pitié-Salpêtrière

Contenu

Les dysarthries se rencontrent dans de nombreuses pathologies neurologiques et constituent le handicap le plus fréquent de la communication orale secondaire à des lésions du système nerveux central et/ou périphérique. L'évaluation de la parole dysarthrique fait partie intégrante de la sémiologie clinique. Une analyse perceptive fine ainsi qu'un examen moteur des articulateurs bien mené aident à identifier le type de dysarthrie et oriente vers une prise en charge adéquate. En fonction de l'étiologie sous-jacente, le suivi va permettre d'améliorer, de maintenir ou d'accompagner la perte de la parole.

Ce programme DPC, articulante une analyse des pratiques professionnelles et une partie théorique permet d'affiner son oreille et son oeil face à un trouble moteur de la parole, tout en établissant le parallèle avec les données neurophysiologiques.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive,

au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODP

Le programme DPC n° 14861900002-S1 « Améliorer le diagnostic et la prise en charge des dysarthries » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2019.

Public visé

Ce DPC s'adresse aux orthophonistes libéraux et/ou salariés.

Inscription à retourner

Département de FMC-Sorbonne Université
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

Contact

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr

Malika Achili-Saada: 01 44 27 69 81
malika.achili@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC
orthophonistes:
n° 14861900002-S1**

 2 jours consécutifs
en présentiel

 2019

Lundi 25 et mardi 26 mars
de 9h à 17h30

 Lieu de la formation

Hôtel Mercure Saint-Malo
Balmoral
35400 Saint-Malo

 Financement

- Pour les libéraux: ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2019.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): nous consulter.

Nom: Nom de naissance: Prénom: Date de naissance:

Adresse professionnelle:

CP: Ville:

Tél. prof: Portable: E-mail:

N° RPPS: N° ADELI: Spécialité:

Statut: + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861900002-S1
(Améliorer le diagnostic et la prise en charge des dysarthries)